

PRÉFACE

LE congrès du parler français qui vient d'être tenu à Québec est certes l'une des manifestations les plus significatives qui aient eu lieu en Amérique. De toutes les questions qui y ont été étudiées, la plus importante est, de l'avenir de tous, celle de l'amélioration de l'enseignement dans nos établissements d'instruction primaire et secondaire: car l'avenir de notre race sera ce que nos hommes de demain le feront, et mieux ces derniers seront préparés à la lutte pour la vie, plus féconds seront leurs travaux et leurs entreprises.

C'est ce que, depuis longtemps, ont compris nos dévoués éducateurs et, pour peu qu'on le veuille, il est facile de constater les améliorations qui ont été introduites dans notre système d'enseignement et il n'y a aucun doute que dans qu'il soit nécessaire de ne rien révolutionner, ceux qui ont su jusqu'ici nous conduire pourront de même nous diriger dans l'avenir, en faisant toujours profit des nécessités qu'exige le temps présent.

L'idée de publier le présent volume est venue à l'auteur à la suite de conversations souvent tenues avec un de ces prêtres éducateurs.

Tel que l'indique son titre, *La Loi pour Tous* a pour but de donner aux élèves des notions des lois qui nous régissent. Le mérite d'un volume de ce genre, c'est l'exactitude. C'est pourquoi l'auteur s'est appliqué à suivre scrupuleusement le texte des différents statuts. Son travail a surtout consisté à faire la sélection des choses les plus indispensables, des choses qu'il ne devrait pas être permis à un élève, ayant fini son cours, d'ignorer.

Voici les matières qui y sont traitées:

1—**Le Droit Constitutionnel**: c'est-à-dire l'acte de l'Amérique Britannique du Nord (1867). A ce moment où les luttes deviennent plus agressives qu'il n'a jamais, il est essentiel que chacun connaisse quels sont